

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU SERVICE DES URGENCES

INTITULE

Le service des **Urgences** fait partie du Pôle Médico-Technique (PMT).

Le pôle médico-technique se situe au rez-de-chaussée et au sous-sol de Beau Site du Centre Hospitalier de Vittel. Il comprend les services de:

- Radiologie (échographie et mammographie)
- Consultations Externes :
 - consultations de chirurgie viscérale et orthopédique
 - consultation d'anesthésie
 - consultation de gynécologie
 - consultation pneumologie (EFR)
 - consultation de médecine du sport
- Consultations de cardiologie pour les patients hospitalisés
- Urgences-SMUR
- Endoscopie digestive
- Soins de Suite Post-Interventionnel (SSPI pour les endoscopies)
- Hémovigilance
- Rééducation fonctionnelle : kinésithérapie et ergothérapie
- Pharmacie
- Stérilisation
- Clin (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales)
- Clud (Comité de Lutte contre la Douleur)

Adresse Postale: Centre Hospitalier
Avenue Maurice Barrès
88802 VITTEL CEDEX

Tél de l'hôpital : 03 29 05 88 88

Tél des Urgences: 03 29 05 88 67

Tél du secrétariat des consultations externes : 03 29 05 88 80

TYPOLOGIE DU STAGE

Soins de courte durée.

Il n'y a pas de lits d'Unité d'Hospitalisation de Très Courte Durée au sein du service. Les passages aboutissent à diverses orientations :

- sortie à domicile avec suite chez le médecin traitant ou un spécialiste
- hospitalisation dans un service du Centre Hospitalier de Vittel
- transfert dans un centre hospitalier autre que le CH Vittel selon la pathologie du patient. Tout transfert peut être médicalisé ou non selon l'état du patient à la décision du médecin

Capacité d'accueil

Il y a 4 salles de soins au sein des Urgences:

Les salles n°1 et 2 sont agencées de la même manière, elles comprennent respectivement:

- un ordinateur
- un scope avec enregistrement et impression via imprimante
- des systèmes d'aspiration (bronchique et digestive)
- système d'oxygénothérapie
- une alarme anti-agression
- une sonnette patient
- un classeur violet récapitulant le rangement de tout le matériel

La salle n°3 est destinée aux traumatismes, y sont placés les patients qui nécessitent des attelles plâtrées, des pansements compressifs, des plâtres ou des résines. Cette salle comprend:

- un ordinateur
- un Dynamap (tension artérielle)
- des systèmes d'aspiration (bronchique et digestive)
- un bac de décontamination
- les armoires de rangement (réserves)
- une alarme anti-agression
- une sonnette patient
- un vidoir
- un classeur violet récapitulant le rangement de tout le matériel

La salle n°4 est une salle de déchocage destinée aux urgences vitales pouvant accueillir 2 patients simultanément . Elle comprend:

- un ordinateur
- deux scopes avec enregistrement par imprimante
- un respirateur Osiris
- un tiroir avec matériel d'intubation et un autre tiroir pour le matériel d'oxygénation
- deux pousse-seringues doubles
- deux systèmes d'aspiration (bronchique et digestive)
- deux BAVU (Ballon A Valve Unidirectionnelle) à usage unique
- une bouteille d'oxygène portative
- un appareil pour la capnographie
- un hémocue
- un générateur pour couverture chauffante
- un chariot d'urgence (standardisé sur tout l'hôpital)
- une étagère de réserve
- un mur technique:
 - réserve
 - un tiroir pour la mallette de voie veineuse centrale
 - un tiroir pour la mallette de pose de drain thoracique
- une alarme anti-agression
- des sonnettes patient
- pharmacie fermée à clé (solutés, bouteille de Kalinox, pèse personnes adulte et enfant, contentions physique et un rollbord)

Organigramme

Cadre de santé: Mr SCHLICK tél:03 29 05 88 88 (puis demander le cadre du PMT)

Maître de stage : NOM :

Schlick Patrice

Tuteurs : NOM :

Fontane Sonia
Lozac'h Delphine
Mondy Elodie

Professionnels de proximité

Ensemble de l'équipe soignante

CONDITIONS D'ACCUEIL

Equipe de soins :

PERSONNEL

1 MEDECIN CHEF DE POLE	DR B. PARGON	
1 MEDECIN COORDINATEUR DE LA FEDERATION NEUFCHATEAU/VITTEL	DR C. DOUART-LEGER	
2 MEDECINS PRATICIEN HOSPITALIER	DR A. ALTABCHI DR B.PARGON	24 HEURES SUR 24 8 H 30 À 8 H 30
1 CADRE	MR P.SCHLICK	9 H -17 H
11 INFIRMIERS		7H-19H 8H-20H 20H-8H
3 CONDUCTEURS/AMBULANCIERS		8H-20H 20H-8H
3 AIDES SOIGNANTS/CONDUCTEURS		8H-20H 20H-8H
4 ASH RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DU PMT		6H 30 -14 H 30 8 H- 16 H
1 SECRETARIAT BUREAU DES ENTRÉES ADMISSIONS URGENCES FACTURATION HOSPITALISATION		8 H-18 H DU LUNDI AU SAMEDI (SAUF LES JOURS FERIES)

Horaires de l'équipe infirmière :	Horaires de l'étudiant :	
Matin: 7h-19h Soir : 8h-20h Nuit:20h-8h	En 12h: Matin: 7h-19h Soir: 8h-20h Nuit: 20h-8h	En 7h: Matin: 8h-15h30 Soir: 13h-20h Nuit: 20h- 8h

Modalités d'encadrement :

Date de l'entretien d'accueil: le premier jour du stage.
Visite de l'hôpital et accueil par un cadre de santé puis par l'équipe soignante du service.

Date de l'entretien de mi-stage (déterminée dès le premier jour par l'étudiant et le tuteur):

Date d'évaluation de fin de stage (déterminée dès le premier jour par l'étudiant et le tuteur):

Règles particulières d'organisation :

Lors du premier jour de stage, l'étudiant arrive à 9h avec ses tenues personnelles.
Il y a des vestiaires au sous-sol ou dans le service, dans un petit vestiaire. Il sera à la charge de l'étudiant de demander les clés adéquates aux membres du personnel.
Pour les repas, des tickets repas peuvent être vendus au tarif CROUS. Le self se trouve dans le bâtiment « Splendid ». Si l'étudiant veut amener son repas, il mangera dans le service.
Si le planning est fait avec des horaires en 12h, seul le repas de midi est compté.
Si il est fait en 7h, seul l'horaire dit du « matin » compte un temps de repas.
La première quinzaine du stage, l'étudiant aura des horaires en 7h et selon la progression de l'étudiant, celui ci sera en 12h.

SITUATIONS LES PLUS FRÉQUENTES DEVANT LESQUELLES L'ÉTUDIANT POURRA SE TROUVER... NOTIONS DE SITUATIONS CLÉS, PRÉVALENTES

Mission principale:

Soins à visée:

- Educative : conseils suite à l'application de Dermabond : colle cutanée, explications du traitement mis en place par le médecin urgentiste, démarche à suivre si il y a une consultation spécialisée etc.
- Préventive (lors d'un retour à domicile) : surveillance de traumatisme crânien, conseils au malade porteur d'un plâtre, obligations d'un propriétaire d'un animal mordeur, etc.
- diagnostique et curative: prise en charge du patient dès son arrivée jusqu'à sa sortie soit à son domicile, soit en hospitalisation, soit transféré vers un service spécialisé.
Mise en place d'un traitement adéquate par le médecin urgentiste

En sortie SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) : prise en charge suite au déclenchement par le SAMU88.

Lors de sortie primaire, avec la VLM (Véhicule de Liaison Médicalisé) : médicalisation et conditionnement d'une ou plusieurs victime(s) avec l'aide d'une équipe de Sapeurs Pompiers ou d'ambulanciers

Caractéristiques essentielles de la population accueillie:

population de tous âges allant du nourrisson à la personne âgée.

Pathologies et/ou situations prévalentes:

Les pathologies sont nombreuses: traumatismes, plaies, cas de médecine, urgences vitales telles que la douleur thoracique, l'hémorragie ou l'insuffisance respiratoire

Protocole de soins, utilisations de bonnes pratiques:

classés qualité et d'hygiène se trouvant dans le bureau infirmier

Parcours de soins:

Les patients pris en charge aux Urgences peuvent avoir recours à d'autres intervenants tels que:

- service de radiographie: manipulateurs radio, secrétaires et radiologues, les étudiants peuvent suivre les patients lors de ces examens
 - laboratoire de ville: le Laboratoire du Parc analyse tous les bilans du Centre Hospitalier, ce laboratoire n'étant pas sur le site de l'hôpital les étudiants ne peuvent pas être présents lors de ces analyses
 - lors des transferts des patients vers un autre centre hospitalier, nous faisons appel à des entreprises d'ambulances privées
- Quand il s'agit d'un transfert simple il est à la charge de l'équipe de trouver un moyen de transport pour le patient et dans ce cas présent l'étudiant ne pourra pas suivre le patient.

- Quand il s'agit d'un transfert secondaire vers un autre Centre Hospitalier nécessitant le médecin urgentiste l'étudiant peut, après son bilan de mi-stage et après avoir eut l'accord de l'équipe soignante, accompagner le patient.

- nous travaillons avec le CMP (Centre Médico-Psychologique) pour adulte de Vittel qui se déplace aux Urgences en fonction de leurs disponibilités et après leur avoir fait la demande par téléphone sur avis médical. L'étudiant peut être présent lors des entretiens avec l'accord de l'équipe infirmière, comprenant dans ce cas, l'infirmière du CMP.

GUIDE D'AUTOEVALUATION DU DISPOSITIF D'ENCADREMENT EN STAGE DES ETUDIANTS INFIRMIERS

INTRODUCTION

Cet outil permet d'actualiser l'encadrement en stage des étudiants infirmiers au regard du nouveau dispositif de formation. Son principe en est **l'autoévaluation par les professionnels** participant à l'encadrement des étudiants.

Il sera renseigné par les professionnels de terrain, pour chaque stage ou au moins une fois par semestre pour être en cohérence avec le découpage de la formation. Il sera également possible de donner le questionnaire aux étudiants en fin de stage pour recueillir leur avis.

L'analyse et la diffusion des résultats appartiennent à chaque établissement.

LES RESSOURCES DU TERRAIN

Les capacités d'accueil :

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - Définies dans le livret accueil : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Négociées : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Respectées : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Imposées : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Remarques :

.....

.....

.....

Les professionnels :

Les acteurs sont identifiés :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - Maître de stage : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Tuteur : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Professionnels de proximité : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Référent de terrain stage IFSI : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Des moyens sont à la disposition du tuteur :

- | | | |
|----------------------|------------------------------|------------------------------|
| - Temps dédié : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Moyens matériels : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Locaux adaptés : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Autres : | | |

Remarques :

.....

.....

.....

UTILISATION DES OUTILS D'ENCADREMENT

La charte

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| La charte est connue de l'équipe soignante: | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| La charte est respectée par : | | |
| - L'équipe soignante : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Les étudiants : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Le(s) formateur(s) référent(s) du terrain : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Remarques :

.....

.....

Le livret « accueil et ressources »

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Le livret d'accueil est connu de l'équipe : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| Au début du stage, le maître de stage ou le tuteur : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Remet à l'étudiant le livret d'accueil : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Le commente : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Les activités spécifiques décrites dans le livret d'accueil sont :

- | | | |
|----------------|------------------------------|------------------------------|
| - Proposées : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Expliquées : | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

Le livret d'accueil est réactualisé :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
---------------------------------------	------------------------------	------------------------------

Remarques :

.....

.....

INDIVIDUALISATION DES PARCOURS DE STAGE

- Le planning horaire est communiqué à l'étudiant à la prise de contact : oui non
- Les offres d'apprentissage sont en cohérence avec le portfolio et le niveau de l'étudiant : oui non
- Le parcours d'apprentissage est réajusté en fonction :
- Des bilans de l'étudiant : oui non
- Des opportunités de stage : oui non

Remarques :

.....

.....

.....